Vos Élu-es vous informent

Comité Social et Economique – 24 et 25 Septembre

- **Les temps changent : l'heure est à la mobilisation de Pôle Emploi sur les plans de relance** (plan jeunes, hausse des contrats aidés, aides à l'embauche…)

- La consommation des mesures d'aide à l'embauche sera suivie de très près : il faudra veiller à utiliser la totalité de ces enveloppes sous peine que Pôle Emploi se voit reprocher de ne pas utiliser les budgets pour aider employeurs et demandeurs d'emploi. « Malgré la baisse du nombre d'offres les équipes CDE ne diminuent pas, leur temps de travail doit donc aussi intégrer la promotion de ces mesures » dixit le DR

- **Si la convention tripartite n'est pas jetée aux oubliettes, les indicateurs et certaines orientations seront prochainement et officiellement revus** :

  - Allègement du pack de démarrage pour les agences ayant démarré et pour les autres mise en route reportée à 2021.
  - Les conseillers GDD ne prendront la casquette CRI (Conseiller Référent Indemnisation) qu'en 2021 également… enfin si tout va bien ou pas trop mal ! Pour l'heure, « il faut se bouger sur l'indemnisation », expression du DR qui estime que les résultats ne sont pas à la hauteur des effectifs engagés.
  - Anticipation de la hausse du chômage et des portefeuilles en mettant rapidement en place le Nouveau Suivi (à développer).

⇨ La direction nous avait assuré qu'avec **les nouvelles prestations** (EMS, Accélère Emploi), nous ne tomberions pas dans les mêmes travers qu'avec Activ Emploi (qualité pas toujours au RDV, injonctions à prescrire), le SNU a constaté et fait remonter **des dérives encore pires** : les prestataires se voient confier des listings de DE par la DG et veulent les faire rentrer dans cette prestation à tout prix (et oui l'accompagnement des DE n'est pas que philanthropie !) Le directeur régional s'est montré sensible à nos alertes (vraiment ?). N'hésitez pas à nous faire remonter les situations, car en dénonçant ces excès, nous défendons nos métiers.

- **Application de la garantie jours férié :** 2021 étant une année pauvre en jour férié un jour de congé exceptionnel est ajouté au titre de cette garantie. Ce jour pourra être posé à la journée ou en deux ½ journées (code GJFO sous Horoquartz) mais impérativement avant la fin de l'année car ne peut pas être épargné. **2 jours de pont en 2021:** vendredi 14 mai et vendredi 12 novembre. En 2021, 3 jours mobiles (JMOB) seront donc à notre main.

- **ASC : la dotation de Noël est portée à 90 €** contre 80 l'année dernière. Elle sera versée sous forme de chèque cadeau. Les impératifs de délais (livraison en décembre) entraînent la prise en compte des effectifs au 30 Septembre, nous regrettons que les futurs embauchés d'octobre ne puissent pas en bénéficier. Le SNU en profite pour rappeler ses valeurs sur le plan des Aides Sociales et Culturelles :
    - Une meilleure prise en considération du revenu effectif des foyers pour apporter plus d'aide à cà ceux qui en ont le plus besoin et donc une pondération de l'intervention du CSE.
    - Le maintien des offres de location de vacances, l'extension des périodes de réservations possible et la diversification du niveau de prestation.
    - Le maintien des dotations pour l'aide aux enfants handicapés, les évènements familiaux, pour les enfants (y compris étudiants) et pour les loisirs (= dotation « agent »)
    - Le maintien des petites activités réparties sur l'ensemble du territoire d'ARA
    - Le maintien du fond d'urgence

A noter : Nomination de Mélodie BALA comme représentante de proximité pour le SNU sur la DT Sud Isère. Alexandra PRAS rejoint la commission politique sociale.

Prochains CSE : 19 octobre CSE extraordinaire sur le programme des Activités Sociales et Culturelles 2021. Puis les 29 et 30 octobre

Il reste un peu de place sur cette page ? Un peu de place pour vous dire que vous retrouverez cette publication comme toutes les autres sur le site qui est aussi le vôtre : http://www.snu-ara.fr et pour un espace plus ouvert à d'autres luttes aussi il y a la page Facebook :